

## LYCEE POLYVALENT PIERRE - MECHAIN DE LAON

### PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-2016

Conformément à l'article R.421.3 du code de l'éducation

Conformément aux délibérations du groupe de travail des 18 et 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 2013

A l'avis favorable du Conseil pour la Vie Lycéenne du 14 juin 2013

Aux délibérations du Conseil pédagogique du 26 juin 2013

A l'avis favorable de la Commission Permanente du 25 juin 2013

Et à l'adoption par le Conseil d'Administration du Lycée pierre Méchain en date du 1er juillet 2013  
(acte n° 137/2012-13)

### PREAMBULE

Le lycée Pierre-Méchain est un établissement polyvalent scientifique, technique et professionnel qui est implanté dans le paysage Laonnois depuis quarante ans. Très fortement marqué auprès du public comme lycée « technique et d'enseignement professionnel industriel » lors des 3 premières décennies, il est aujourd'hui plus reconnu pour la réussite de ses lycéens scientifiques et l'implication de ses équipes éducatives dans la prise en charge des élèves.

Le pays Laonnois est caractérisé par une forte présence d'emplois tertiaires de type emplois administratifs et par une perte de plus de 50% de ses emplois industriels, ces trente dernières années. Il est zone d'emploi pour des résidents du département situés sur Soissons et La Fère- Chauny. Par contre, il est très fortement impacté par l'attractivité de la métropole Rémoise, ce qui n'est pas sans conséquence sur les poursuites d'études dans le supérieur de nos élèves et de la nécessaire prise en compte de cette réalité dans les politiques d'accès à l'enseignement supérieur.

Sur le plan local, eu égard à la très faible mobilité scolaire de la plupart des élèves et exceptée la filière scientifique, il n'est pas en concurrence avec d'autres établissements sur la ville de Laon, son offre de formation étant complémentaire à celles du lycée général et technologique tertiaire (Paul-Claudé) et du lycée professionnel tertiaire (Julie – Daubié).

Par ailleurs il est l'établissement support du GRETA Laon-Hirson-Chauny avec un chiffre d'affaires d'environ 1.300.000€ et centre de production en formation continue proposant des actions en lien avec ses compétences et développant d'autres champs professionnels, la logistique par exemple.

A ce jour, la partie générale et technologique du lycée accueille **577** élèves, effectif stable depuis 2010/2011, en particulier sur le niveau seconde qui se maintient avec 7 divisions. L'établissement propose, à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>, les voies scientifiques (*Baccalauréat S - Sciences de la Vie et de la Terre et S - Sciences de l'Ingénieur*) et les voies technologiques rénovées, à savoir les **Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable** (avec les spécialités **Energie Environnement, Innovation Technologique et Eco-Conception et Systèmes d'Information et Numérique**) et les **Sciences et Technologie de Laboratoire** (spécialité **Sciences Physiques et Chimiques de Laboratoire**).

Par la culture de l'établissement, les élèves qui sont affectés, en seconde Générale et Technologique au lycée Pierre - Méchain ont une forte intention de poursuivre leur formation dans une voie scientifique ou technologique. Malgré la baisse sensible du taux de passage de seconde en 1<sup>ère</sup> générale et technologique de l'an dernier, expliqué par le faible taux d'affectation en vœux 1 (83% au lieu de 97% habituellement), nous restons à moyen terme sur une tendance à la baisse autour d'un taux de non-passage en 1<sup>ère</sup> de 15 %, plaçant le lycée en-dessous des moyennes nationale et académique.

La filière scientifique attire régulièrement plus de 50% des élèves de seconde dont la part issue de familles à PCS défavorisées est comparable à celle rencontrée sur le territoire national, mais inférieure de 5,5 points à celle de l'académie. Au sein de cette filière, de plus en plus d'élèves choisissent la spécialité Sciences de l'Ingénieur (21 et 23 % des élèves de première aux rentrées 2011 et 2012 pour seulement 16% à la rentrée 2010), validant ainsi notre politique de valorisation de cette filière scientifique. La rénovation de la voie technologique s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec, toutefois, un recrutement en nombre au même niveau que l'ancienne formule. Des jeunes filles ont choisi la filière STIDD, et le niveau des élèves y serait sensiblement supérieur.

L'enseignement supérieur est présent à travers deux sections de techniciens préparant aux B.T.S. **Conception de Produits Industriels** (35 étudiants pour une capacité d'accueil de 48) et **Informatique Réseaux pour les Industries et les Services** (48 étudiants pour une capacité d'accueil de 48). L'existence de ces formations est légitime de par les besoins du bassin d'emploi, l'intégration déjà importante de bacheliers professionnels (plus de 50%) et leur taux d'insertion professionnelle. Nous sommes parvenus à mieux assurer notre recrutement tant en quantité (pas de places vacantes à la rentrée 2012) qu'en qualité (ce qui est moins vrai en CPI). Le partenariat avec l'INSSET s'est concrétisé avec l'accueil, cette année, sur notre plateau technique d'étudiants en licence professionnelle Android pour des enseignements dispensés par nos professeurs du BTS IRIS.

La **Section d'Enseignement Professionnel (SEP)** dont la rénovation s'est terminée en juin dernier avec la dernière cohorte de terminale comprenant des élèves issus de BEP propose 5 types de Baccalauréat Professionnels pour quatre classes par niveau, de la seconde à la terminale (à la présente rentrée, 110 élèves en seconde, 107 en première, 94 en terminale) : **Etude et Définition de Produits Industriels (EDPI)** ; **Electronique, Energie, Equipements Communicants (EEEC)** ; **Maintenance des Equipements Industriels (MEI)** ; **Systèmes Electroniques Numériques (SEN)** ; **Technicien d'Usinage (TU)**. Nous avons, ainsi, retrouvé les effectifs d'avant la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle, en 2007/08, à savoir 310 élèves préparant le baccalauréat professionnel.

La stabilisation des structures et des équipes de la Sep, avec la mise en place de l'accompagnement personnalisé et le travail de grande qualité réalisé par les CPE en collaboration avec les enseignants autour des procédures de suivi, ont permis de poursuivre la baisse sensible des sorties en cours de formation sans solution (40 en 2008/09, 30 en 2009/10, 17 en 2011/12) et de l'absentéisme (18,55% en 2008/09, 15,23% en 2009/10, 11% en 2011/12). Toutefois, nous sommes confrontés à des comportements individuels en seconde ayant un impact très néfaste sur le climat de classe, la progression des élèves et le moral des enseignants. Le volet social dans la prise en compte des difficultés de l'élève est très souvent absent des réponses données à ce dernier et à sa famille.

La part des élèves de la sep, issus de familles à CSP défavorisées continue à progresser passant de 52 à plus de 59% entre 2006 et 2011 (données IPES), niveau maintenant supérieur à celui de l'académie (57.7 %) et supérieur de 12 points au niveau national.

L'offre de formation est complétée par un C.A.P. **Conduite d'Installation de Production (CIP)** avec 15 élèves maximum pour chacune des deux années, en raison de la grande difficulté de certains élèves accueillis et de l'hétérogénéité du recrutement (originaires de SEGPA, de 3<sup>ème</sup> DP). Il est à noter que la Formation Continue du lycée, dans le cadre du GRETA LHC prépare au C.A.P. CIP, suivi du Brevet Professionnel I.P.P., ainsi, entres autres, qu'au baccalauréat professionnel logistique, aux C.A.P **Agent d'Entreposage** et de **Messagerie** et **Agent de Sécurité** pour environ 150 stagiaires par an dont 37 adultes en contrat de professionnalisation.

Nous accueillons aussi, une division de 3<sup>ème</sup> PREparatoire aux formations **PRO**fessionnelle avec 26 élèves.

Dans le cadre de la **Mission Générale d'Insertion** du bassin de Laon Hirson, l'établissement intègre une structure « compétences plus » comprenant actuellement 18 jeunes de plus de 16 ans, sans qualification et en risque de rupture scolaire. Il est aussi support administratif et pour les conventions de stage en entreprise d'une **PL**ateforme d'**Accueil** et d'**Accompagnement**. Il supporte sur Laon, la totalité des inscriptions de jeune en MGI.

Et pour terminer, nous accueillons treize jeunes en situation de handicap dont deux à mobilité réduite. Certains bénéficient d'une aide assurée par un auxiliaire de vie scolaire individuel (7) et /ou d'un intervenant de l'ULIS du lycée Daubié.

Le contrat d'objectif signé avec les autorités rectorales le 11 juin 2012 dernier s'appuie sur les axes 1 et 3 à travers les objectifs suivants :

- Améliorer le taux de réussite au BTS, ainsi que l'attractivité des formations CPI et IRIS,
- Favoriser l'ouverture à l'international et l'apprentissage des langues vivantes,
- La réussite éducative des élèves de première et terminale générales et technologiques

Peu après la fin des travaux de réhabilitation des ateliers (juin 2010) réalisés par le Conseil Régional la rénovation de la voie technologique, transformant les espaces pédagogiques d'ateliers en laboratoires, nous a permis de libérer des espaces. C'est ainsi qu'un projet de rénovation de l'espace vie scolaire est à l'étude est pourrait ainsi, pour une échéance rentrée 2016, répondre à la demande de l'I.G.A.E.N.R qui précisait dans son rapport de janvier 2007 « Il n'existe pas de lieu de vie scolaire dans la conception initiale du lycée. De même, il n'y a pas de préau digne de ce nom où les lycéens pourraient s'abriter en cas de pluie, une situation climatique pourtant assez fréquente dans la région de Laon. ». Dans l'attente, nous avons mis un espace de 200m<sup>2</sup> à disposition des élèves et le foyer, entièrement rénové, est ouvert depuis avril 2012 du lundi au vendredi de 8h à 17h45, grâce au recrutement de deux volontaires du service civique.

Les sanitaires élèves et personnel ont été entièrement rénovés et ont été livrés en juin 2012. La Région investit 1,3 millions euros pour la réfection des toitures avec un chantier qui devrait débuter à l'automne 2013 pour 18 mois.

Les conditions matérielles sont ainsi de grande qualité, permettant à chacun de travailler dans des espaces confortables et fonctionnels.

La gestion matérielle et financière de l'établissement, comme celle du GRETA dont le lycée est l'établissement support, est saine, même si les réorientations financières de nos financeurs nous demandent une adaptation régulière.

Le travail en équipe, la communication, la transparence et la prise en compte de tous les acteurs de la communauté éducative sont les bases de fonctionnement de l'établissement. Beaucoup a été fait dans le domaine du dialogue institutionnel (utilisations des instances de concertation, conseil pédagogique, CVL, délégation du CA à la commission permanente, CESC...) de l'hygiène et de la sécurité (CHSCT, plan d'évacuation incendie, document unique,...) et de la communication autour des procédures (gestion des élèves, voyages scolaires, actes administratifs...). Il reste à mettre en œuvre le PPMS et assurer le suivi et la mise à jour de toutes ces procédures.

Au regard de cet état des lieux et de ce diagnostic, le projet d'établissement 2013-2016 se propose de développer quatre axes majeurs :

- la réussite éducative,
- la valorisation de la culture scientifique et technique industrielle : le lycée Pierre Méchain, un acteur majeur du territoire,
- l'apprentissage des langues vivantes et l'ouverture à l'international,
- la vie scolaire et la participation citoyenne

Le Projet d'Etablissement s'inscrit dans la prise en compte des spécificités du lycée Pierre MECHAIN mais aussi des priorités du projet académique 2011-2014. Il propose un cadre de travail qui traduit la volonté des équipes de poursuivre une dynamique dans un contexte évolutif.

## **AXE 1 : LA REUSSITE EDUCATIVE ADAPTEE A CHACUN DES ELEVES DU LYCEE POLYVALENT PIERRE MECHAIN.**

### **1-1 Amener le maximum d'élèves de seconde générale à n+1 à un passage en 1<sup>ère</sup> générale, technologique et professionnelle.**

**Constat** : L'affectation en 2<sup>o</sup> générale est stable depuis plusieurs années et concerne environ 230 élèves pour 7 classes. Seul le taux de vœu 1 fluctue, ce qui n'est pas sans conséquence sur le taux de maintien des élèves de seconde dans nos 1<sup>ères</sup>.

#### Action 1 : La Liaison collège-lycée

- Maintenir le niveau d'engagement des équipes sur l'accueil des élèves de collège et de leur famille dans le cadre de leur PDMF (JPO, accueil des anciens, mini-stage, interventions dans les collèges, accueil personnalisé...).
- Multiplier les projets pédagogiques partagés autour des axes du projet d'établissement (pratique des langues vivantes et ouverture à l'international et, valorisation de la culture scientifique et technique...).

#### Action 2 : L'Accompagnement Personnalisé (AP) et les Enseignement d'Exploration (EE)

- Utiliser ces outils dans leurs aspects remédiation et individualisation du projet de l'élève afin de conforter l'appétence de ce dernier pour les domaines scientifique et technologique de l'industrie.
- Favoriser le fonctionnement de l'AP sous forme d'ateliers.
- Donner la possibilité aux élèves de découvrir un autre EE à mi-année.

#### Action 3 : Les stages de mise à niveau et passerelle

- Maintenir le niveau d'engagement des équipes et des élèves dans les stages de mise à niveau.
- Proposer à travers les stages passerelles vers les formations professionnelles une alternative au doublement en seconde GT et à l'échec dans les voies générale et technologique.

#### Action 4 : L'équipe éducative de suivi

- Confirmer l'organisation actuelle autour des missions du Professeur Principal et du Conseiller Principal d'Education, de l'engagement des équipes de direction et de santé et des Conseillers d'Orientation Psychologues mis à disposition par le Centre d'Information et d'Orientation.
- Valoriser la mission de tuteur auprès des équipes.
- Mieux prendre en compte la globalité de l'élève en bénéficiant de moyens d'accompagnement social.

#### **Cible :**

- taux de passage de 2<sup>o</sup> en 1<sup>ère</sup> autour des 90 %
- taux de doublement en 2<sup>o</sup> GT : autour des 7 %

### **1-2 Amener le maximum d'élèves à la réussite à l'examen.**

**Constat** : Les résultats (session 2012) aux différents examens varient selon les séries mais restent globalement satisfaisants. Pour la série S, le taux moyen est de 97,2% avec 100% pour l'option SI (+10 points au taux académique). La série STI avec un taux de 73,8% a quelque peu progressé face à la certaine médiocrité apparue depuis 2009 (- 5 points au taux académiques). Quant à la série STL, elle maintient ses excellents résultats avec 95,7% de reçus (+7 points au taux académique). Pour les sections de techniciens supérieurs, nous avons un taux moyen de réussite de 65.7 % certes encore à 12 points du taux académique mais en réel progrès (50% en 2010).

Pour le DNB, série technologique, le taux de réussite a sans cesse progressé pour atteindre 93,10% (+ 16 points à 2009).

Les résultats au baccalauréat professionnel (69,2 %) sont quasiment identiques au taux académique (70,3%) et ont connu une baisse conséquente par rapport à 2011 (- 20 points) qu'il faut minimiser au regard du nombre de candidats (33 en 2011, 130 en 2012).

Le CAP, quant à lui, connaît un taux de réussite en constante progression passant de 77% en 2009 à 93 % en 2012, continuant, ainsi, à assurer sa mission de diplôme d'insertion. La mobilisation de l'équipe pédagogique autour d'une classe A Projet Artistique et Culturel sculpture avec une ouverture à l'international est sans doute une des raisons qui explique le peu de décrochage dans cette formation et son excellent taux de réussite aux examens, pour un public à l'origine très fragile.

D'une façon générale les élèves réussissent bien aux examens avec une irrégularité des résultats en Baccalauréat professionnel (SEN excepté), baccalauréat sciences et technologie industrielle et Brevet de Technicien Supérieur.

#### Action 1 : Les dispositifs de remédiation

- En 1<sup>ère</sup> et terminale GT. Axe prioritaire du contrat d'objectif. Maintenir et renforcer le principe de l'incitation par détection des besoins élèves en conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre à n-1, proposition à l'élève et rencontre de ce dernier et de sa famille par la Direction si refus.
- Maintenir le lien professeur principal, professeurs chargés de l'aide dans le suivi de l'élève.
- Stages de remise à niveau.

#### Action 2 : La politique documentaire (annexe 1)

- Mettre en place une politique documentaire à l'échelle de l'établissement, au niveau de la formation des usagers (élèves, professeurs, et autres) et de la politique d'acquisition des documents (recensement des ressources disponibles dans les différents lieux de l'établissement).
- Former tous les élèves de 2<sup>nde</sup> (générale et professionnelle) à la recherche documentaire (séances d'initiation à la recherche documentaire en début d'année scolaire).

#### Action 3 : Les évaluations communes

- Réaffirmer le caractère d'entraînement des examens d'essai.
- Organiser en situation réelle un examen blanc écrit et oral pour chaque classe d'examen.

#### Action 4 : Les enseignements

- articuler les projets disciplinaires qui traitent, entre autres, de l'évaluation, des pratiques pédagogiques mises en œuvre (projet, interdisciplinarité, groupe de besoins,...) avec le projet d'établissement.
- Confirmer les compétences du conseil pédagogique (article R.421-41-3 du code de l'éducation) afin qu'il assure son rôle d'instance de concertation et de collégialité dans le cadre de l'innovation, de l'évaluation et de la marge d'autonomie de l'établissement.

#### Action 5 : Le projet de l'élève et l'évaluation

- Permettre aux élèves de vivre sereinement leurs années d'études au lycée.
- Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des projets d'orientation des élèves dans la pratique d'évaluation des équipes.
- Mettre en valeur les aptitudes positives des élèves afin de développer leur confiance en eux.

#### **Cible :**

- maintenir les taux moyens de réussite actuels pour les séries S, STL et bac pro SEN , ainsi que la valeur ajoutée apportée aux élèves de ces séries (supérieure aux indicateurs académiques) et le taux d'accès des élèves de secondes professionnelles au baccalauréat professionnel (supérieur à la valeur ajoutée académique et nationale).
- Amener les taux de réussite aux baccalauréats sti2d et professionnels au niveau des indicateurs académiques et les maintenir.

### 1-3 Garantir l'accès à la qualification pour tous.

**Constat** : Le lycée a une longue culture d'acteur majeur de son territoire dans l'accès à la qualification pour tous. Il y contribue par un taux d'accès de la seconde et de la première professionnelle au baccalauréat supérieur de plus de 10 points aux taux académique et national. Si ce taux d'accès est plus faible pour le baccalauréat général et technologique, il s'explique par le nombre restreint de séries auxquelles nous préparons nos élèves. Une part non négligeable d'entre eux se dirige vers d'autres établissements à l'issue de la seconde générale et technologique. Il est bien évident que nous n'avons plus de regard sur l'accès à la qualification des ces jeunes qui ont commencé leur cursus au lycée. Au-delà de ces bons résultats, l'accès à la qualification c'est aussi le souci permanent des équipes de trouver une solution de formation à un maximum d'élèves et de les amener à être ambitieux quels que soient leur niveau et leur degré d'implication.

#### Action 1 : La lutte contre le décrochage scolaire

- Donner à l'élève l'accès à l'orientation pour tous à travers la dynamique pédagogique autour des disciplines, des outils (kiosque Onisep, ENT Léo...) et des dispositifs (AP, entretien individuel...).
- Prévenir et réduire l'absentéisme à travers une implication forte des équipes éducatives dans la détection, le traitement du cadre réglementaire demandant une réelle coordination entre la Direction et les CPE. (courrier de rappel à loi, signalement, entretiens, information au groupe de prévention du décrochage scolaire.
- Installer et affirmer la mission du référent « décrochage scolaire » et du groupe de prévention du décrochage scolaire autour d'une dynamique de territoire portée par le réseau FOrmation QUALification Emploi de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).
- Sensibiliser les enseignants à la fragilité de ce public qui se sert de la moindre faille pour échapper aux enseignements (cours commencé en retard, pas d'affaires scolaires dans l'espoir d'être exclu de cours, plages inoccupées dans l'emploi du temps, ...).
- Mettre en place à la SEP un dispositif, dans le cadre de l'expérimentation, prenant en compte dès la deuxième semaine de l'année scolaire les décrocheurs potentiels de seconde professionnelle, affectés par « défaut ».

#### Action 2 : Le Parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du monde Economique et Professionnel (PIODEP)

- Conforter les séances consacrées au PIODEP en AP à tous les niveaux.
- Maintenir les interventions des COP sur l' « après seconde » et l' « après terminale ».
- Développer les mini stages de découvertes des filières du lycée (EDPI, ELEEC, MEI, SEN, TU, STI2D, STL, S-SI, BTS CPI et IRIS).
- Multiplier les intervenants extérieurs pour les formations post bac : UPJV, CPGE d'Amiens et de Reims...dans le cadre de l'AP.
- Harmoniser les actions sur le cursus scolaire et définir leur place pour chaque niveau et série, en formalisant le PIODEP (forum d'Amiens, information APB....).
- Former les enseignants dont ceux assurant le tutorat auprès des élèves, aux différentes filières existantes en enseignement supérieur. Support ressources : les collègues COP du lycée sous forme de formation d'initiative locale.

#### Action 3 : La liaison école-entreprise autour des formations initiales et tout au long de la vie

- Maintenir et développer la manifestation "Méchain en synergie avec le monde de l'entreprise", sur un thème annuel à développer avec les enseignants du domaine professionnel et des industriels membres du groupe de pilotage.
- Développer les interventions d'industriels auprès de nos apprenants sur les métiers et les perspectives d'emploi et de besoins en qualification (Junium, CETIM, Facom, tuteurs d'entreprise ...) en utilisant pour l'initial les contenus et les plages horaires de l'AP.
- Développer le concours des industriels ou de leur représentation consulaire autour d'objets de découverte et de valorisation (simulations d'entretiens d'embauche (Rotary Club), réalisations de

projets d'innovation et de production en TU et EDPI (pièces techniques à réaliser) en partenariat avec des entreprises comme Verneuill, Noralu, Franquet, semaine de la science...).

- Développer les visites d'entreprise, notamment dans le cadre de la semaine de l'industrie pour toutes les sections bac pro, 3 prépro, STIDD, STL, SSI et BTS.
- Aménager les plateaux techniques afin qu'ils deviennent, en partenariat avec les fournisseurs locaux, un lieu de présentation (show room) et permettant, ainsi à la Formation Continue d'élargir son offre de formation (plateau ELEEC pour des modules de formation KNX, deux enseignants étant habilités KNX,...).

#### Action 4 : Notre participation à l'augmentation du niveau de qualification

- Projet de classe en CAP CIP pour permettre aux élèves les plus motivés et impliqués une affectation en 2° professionnelle.
- Préparer les bacheliers de l'enseignement professionnel à leur poursuite d'études en STS. Poursuivre la mise en place d'un dispositif d'intégration et d'accompagnement des élèves en 1° année de BTS dans le cadre du contrat d'objectifs avec le Rectorat.
- Multiplier les situations de rencontre des différents publics (faiblement qualifiés, diplômés en formation ; jeunes apprenants et adultes) sur les plateaux techniques, autour de projets communs, en découverte d'entreprises...

#### Action 5 : La mission de formation continue

- Maintenir l'implication des équipes et l'utilisation des plateaux techniques dans la formation continue
- Développer les partenariats institutionnels (Conseil Général, pôle emploi...) autour de l'insertion
- Assurer pleinement sa mission d'établissement support du GRoupement d'ETablissement, de membre du Groupement d'Intérêt Public FORMation continue et INsertion professionnelle pour la promotion de la formation des adultes, l'insertion professionnelle et la VALidation à travers son plan de développement et sa certification iso 9001.

#### **Cible :**

- taux d'accès de CAP en seconde professionnelle autour de 20 %
- accueillir en Section de Technicien supérieur 50 % d'étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel
- Maintenir à 10% le taux de sortie avant de se présenter au diplôme en CAP et atteindre le taux académique en Section de Technicien Supérieur
- Augmenter sensiblement le taux de réussite au BTS en l'amenant et le maintenant au niveau du taux académique.
- Maintenir la collecte de la taxe d'apprentissage à une moyenne annuelle de 65 000 euros
- Maintenir les 30 contrats de professionnalisation niveau IV, 90 % de réussite aux examens pour les candidats de la formation continue. Etre le 1° organisme de formation continue en nombre d'heures stagiaire de notre territoire d'établissement support. Chiffre d'affaire d'un million d'euros pour le GRETA.

#### **1-4 Favoriser l'accès à la culture.**

**Constat** : La ville de Laon et ses alentours offrent un patrimoine et une histoire très riches, mais qui sont souvent sous exploités et/ou méconnus des élèves.

Les formations scientifiques et techniques proposées par le lycée sont sans doute moins propices à l'exploitation de cette richesse.

#### Action 1 : Les options facultatives du baccalauréat général et technologique

- Poursuivre le développement de l'enseignement du latin et favoriser la préparation à l'option « grec ancien ».
- Poursuivre la préparation des élèves de terminales se présentant à l'option arts plastiques.

- Poursuivre la préparation des élèves de terminales se présentant à l'option musique, en partenariat avec le lycée Paul Claudel.

#### Action 2 : Les projets transversaux

- Développer les projets interdisciplinaires, par classe ou groupe d'intérêt.
- S'appuyer sur les dispositifs labellisés plus lisibles en terme de communication et facilitateurs d'interventions extérieures (artistes, associations....) ; (Classe à PAC, Atelier artistique, PREP, ...).

#### Action 3 : Les partenariats

- Créer des partenariats au niveau local, national, voire international en lien avec les axes 2 et 3 du projet d'établissement en les formalisant par des conventions.
- Trouver des structures culturelles, tisser un réseau de contacts.

#### Action 4 : L'éducation aux médias

- Enrichir le parcours culturel des élèves grâce aux moyens d'information et de communication.
- Sensibiliser aux différents médias (presse écrite, Internet, télévision, etc.) et à leur fonctionnement, dans des dispositifs transversaux tels que la Semaine de la Presse, le journal lycéen, les échanges e-twinning.
- Mener une politique de prévention des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux, droit à l'image...

#### Action 5 : L'ouverture culturelle pour tous les élèves

- Maintenir et promouvoir des dispositifs tels que le Passeport culturel afin de proposer à tous les élèves une offre culturelle variée et accessible.
- Mettre en valeur les compétences des élèves lors de la Journée des Arts,.....
- Promouvoir la lecture avec des actions telles que Prix Gr'Aisne de critique pour les élèves de 2<sup>nde</sup>. et poursuivre une politique d'acquisition attrayante pour les élèves (ouvrages de littérature jeunesse, mangas,...).
- Promouvoir l'expression orale et la prise de parole en multipliant les situations (concours du rotary club, les débats citoyens, les olympes de la parole, les soutenances de stage, les TPE, .....

#### **Cible :**

- Formaliser le parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous à travers l'existence d'un cahier individuel sur l'ENT

## **AXE 2 : LA VALORISATION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE INDUSTRIELLE : LE LYCEE PIERRE MECHAIN UN ACTEUR MAJEUR DU TERRITOIRE**

### **2.1 : Développer les liaisons inter-cycles**

**Constat** : Les élèves sortants de 3<sup>ème</sup> souhaitant poursuivre des études et se former dans ces domaines au lycée Pierre Méchain, le plébiscitent et c'est souvent qu'ils y sont affectés en voeu<sup>1</sup>. Cette culture est très lisible parmi nos partenaires économiques (entreprises, chambres consulaires...) et institutionnels (Municipalité, Région, Conseil Général, Préfecture...). Elle l'est bien évidemment pour les collèges de notre secteur avec lesquels nous développons de nombreux projets inter-cycles.



Action 1 : Le disciplinaire

- Développer au sein du district la liaison 3ème-seconde par discipline autour d'un objet précis d'étude aboutissant à une évaluation diagnostic après l'entrée en seconde. Par exemple, en mathématiques sur le calcul algébrique où les difficultés des élèves sont récurrentes.
- Echanger des séquences d'enseignement avec les enseignants de collège.
- Apporter nos moyens techniques aux collèges dans le cadre de préparation à des actions de valorisation des élèves.

Action 2 : L'interdisciplinaire

- Développer les projets interdisciplinaires autour d'un objet pédagogique scientifique (et) ou technique (Robotique/challenge linguistique ; AéroliA : printemps de l'industrie...).
- Réfléchir en interdisciplinarité à la promotion des formations et carrières scientifique et technique industrielle.

**Cible :**

- Améliorer le taux d'accès de la seconde générale aux séries S, STI2d et STL
- 100 % d'élèves affectés en seconde générale et technologique sur leur vœu 1
- Avoir au moins un projet partagé avec chaque collège de secteur

**2.2: Egalité filles-garçons**

**Constat :** Les jeunes filles sont peu ou pas du tout présentes dans 75% des classes post-seconde de l'établissement.

Action 1 : Les projets, concours et le PLODEP

- Concours « les Olympes de la parole » organisé par l'AFFDU et la mission académique à l'égalité des chances entre les filles et les garçons du SAIO.
- Développer des actions péri-éducatives (les femmes et les mathématiques, maths et arts plastiques) et des ateliers en AP.

Action 2 : Les partenariats

- Conventionner avec l'association Ingénieure au féminin en organisant une demi-journée au lycée à destination des jeunes filles de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.
- Partager avec les collèges et s'associer à leurs projets.
- Donner accès aux interventions faites au lycée sur ce thème, à leurs élèves de troisième.
- Solliciter la chargée de mission académique à l'égalité des chances entre les filles et les garçons (SAIO).

Action 3 : La formation

- Sensibiliser les enseignants à la question de la place des filles en technologie industrielle et en sciences par des actions de formation.
- Organiser des conférences sur ce thème ouverte au public ou à nos partenaires ("Méchain en synergie avec le monde de l'entreprise »,...).

**Cible :**

- Augmenter de 5 points la proportion de jeunes filles dans l'établissement (25% actuellement)

## 2.3: Une culture scientifique et technique partagée

**Constat :** Le lycée Pierre Méchain au-delà de ses réussites aux examens possède des atouts majeurs dans ce domaine d'expertise de formation à travers la compétence de ses enseignants et la qualité de ces plateaux techniques tant dans le domaine scientifique (salles de TP, salles informatiques....) que dans le domaine professionnelle et technologique industrielle (équipement machines, laboratoires de sciences de l'ingénieur et de technologie,...).

Toutefois, il n'est pas encore suffisamment connu auprès d'un plus large public, notre marge de progrès résidant dans notre mission de vulgarisation et de promotion des formations scientifiques et techniques ; un enjeu majeur pour notre société.

### Action 1 : A l'interne

- Poursuivre et multiplier les interventions auprès de nos élèves (enseignants-chercheurs du Laboratoire Amiénois de Mathématiques Fondamentales et Appliquées, visite UTC, partenariat planètes sciences, visite CNRS,...).
- Utiliser les Enseignements d'Exploration comme vecteur de promotion des enseignements.
- Poursuivre et multiplier les projets permettant aux élèves de mieux découvrir et partager cette culture (printemps de l'industrie, concours Legrand, olympiades...).

### Action 2 : En direction d'un public plus large

- Développer le concept de Développement Durable afin de devenir établissement référent.
- Profiter des différentes manifestations déjà établies pour ouvrir plus largement nos portes (JPO, inscriptions, expositions, forum...).
- Inscrire les disciplines scientifiques, technologiques et professionnelles industrielles dans une démarche de valorisation des sciences (ex : olympiades, fête de la science,...).

### **Cible :**

- Avoir deux manifestations majeures annuelles ouvertes au public avec une forte implication des élèves (JPO, challenge robotique, école-entreprise, printemps de l'industrie...)

## **AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DE L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL ET L'APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES POUR TOUTES LES SECTIONS.**

### **3.1 : Améliorer l'apprentissage des langues vivantes : approfondir la réforme du lycée.**

**Constat :** l'apprentissage des langues vivantes bénéficie dans l'établissement de moyens organisationnel et en équipement tout à fait satisfaisant. L'implantation de la LV2 et des enseignements dans des disciplines non linguistiques se développent. Le niveau des élèves, au regard des résultats obtenus aux examens est satisfaisant et tend à s'améliorer, tant il ne fait aucun doute pour la grande majorité des jeunes que ces compétences linguistiques sont nécessaires à la vie citoyenne et professionnelle

### Action 1 : L'organisation des enseignements

- Poursuivre l'organisation de l'enseignement par groupe de compétences à effectif réduit, et l'enseignement technologique en anglais.
- Maintenir l'offre et la capacité d'accueil pour les stages d'oral en langues vivantes.
- Maintenir la qualité d'équipements des espaces d'enseignement.

Action 2 : Les situations d'apprentissage

- Multiplier les situations de pratique langagière à travers les actions de valorisation des élèves, ateliers d'AP, scientifiques, débats citoyens, ...
- Valider les compétences linguistiques par le développement des certifications en langue étrangère pour les élèves.

**Cible :**

- Permettre au plus grand nombre des élèves sortant des séries générale et technologique d'atteindre en LV1 le B2, le B1 pour les sortants de la série professionnelle et le A2 pour les sortants de 3ème.
- Permettre au plus grand nombre des élèves sortant des séries générale et technologique d'atteindre le B1 en LV2.

**3.2 Améliorer l'apprentissage des langues vivantes : s'inscrire dans la carte des formations du bassin de formation et d'emploi.**

**Constat** : l'offre en langues vivantes proposée aux élèves est plus que satisfaisantes. Elle l'est beaucoup moins en terme d'approfondissement et de cohérence dans la répartition au sein des établissements du secondaire du secteur de formation.

Action 1 : L'approfondissement

- Candidater à l'ouverture d'une section européenne en anglais au LGT avec les mathématiques comme Discipline Non Linguistique.
- S'inscrire dans la dynamique des Réseaux des Etablissements à Vocation Européenne en multipliant les liaisons collèges-lycées dans ce domaine.

Action 2 : L'utilisation des nouvelles technologies

- Favoriser l'utilisation de la plate-forme e-twinning par le partage d'expérience.
- Multiplier l'utilisation de la balado-diffusion.
- Rendre opérationnels les systèmes de visio et web conférence.

**Cible :**

- Ouverture d'une section européenne en anglais pour la voie générale et technologique à la rentrée 2014.
- Etre établissement référent dans le REVE du secteur laonnois.

**3.3 Favoriser la mobilité des élèves**

**Constat** : cette mobilité est pour le moment assez restreinte et s'appuie sur quelques dispositifs qui existent depuis de longue date. Seule une partie du public élève y a accès.

Action 1 : Les appariements

- Maintien du partenariat avec les collèges de ROZOY S/SERRE et MONTCORNET et le lycée de BADKOENIGSHOFEN en insufflant une nouvelle dynamique autour de l'objectif pédagogique.
- Développement des coopérations dans le cadre des échanges en formation professionnelle, promouvoir le dispositif SAUZAY.
- Chercher d'autres partenaires, un par langue vivante (Winchester jumelé avec Laon, lycée de Getafe projet comenius robotique, lycée de Côme projet nombre d'or,...).

Action 2 : Les voyages scolaires

- Donner accès à la découverte d'un pays, d'une autre culture aux élèves de toutes les séries.

- Adapter la participation financière de l'établissement aux séries concernées et promouvoir le fonds social lycéen.

#### Action 3 : Les dispositifs d'accompagnement

- Développer l'utilisation des programmes européens,
- Développer l'utilisation soutiens de l'Académie d'AMIENS et de la Région Picardie pour multiplier les situations de rencontres et de pratiques linguistiques (projet COMENIUS, Challenge Robotique européen, ...)
- Encourager les stages en entreprise à l'étranger (BTS, échange professionnel franco-allemand,...).

#### **Cible :**

- Donner la possibilité à chaque élève de pouvoir bénéficier dans son cursus, d'au moins une action de mobilité.

### **3.4 Sensibilisation des personnels éducatifs à la dimension européenne et internationale de la formation.**

**Constat :** depuis deux ans une dynamique s'est installée dans ce domaine au sein des personnels avec des engagements de plus en plus nombreux, la création d'un groupe d'échanges inter-disciplinaire, la multiplication des dossiers et projets. Il s'agira lors de cette prochaine période de consolider les bases et d'impliquer encore plus de personnels.

#### Action 1 : L'enseignement de l'anglais dans une discipline non linguistique

- Inciter les personnels enseignants à valider le certificat « enseignement de l'anglais dans une discipline non linguistique ».
- Avoir l'ambition que la pratique de l'anglais se multiplie dans un maximum de situation d'enseignement quelle que soit la discipline enseignée.

#### Action 2 : Les dispositifs et programme des formations nationales et européennes

- Conforter la mission du référent pour l'Action Européenne et Internationale.
- Assurer auprès des personnels éducatifs la connaissance et la diffusion des dispositifs et programme des formations nationales et européennes.
- Faciliter la participation des personnels éducatifs à ces programmes lorsque l'objet pédagogique est bien indentifié.

#### Action 3 : Le pilotage

- Faire évoluer le groupe « Comenius » de l'établissement en groupe de pilotage « pour l'action européenne et internationale ».
- Mettre en place un plan annuel de formation et d'échanges de pratiques
- Conforter la relation avec l'échelon académique à travers la Direction des Affaires Internationales.

#### **Cible :**

- Au moins un dispositif par classe de première et terminale générale et technologique avec l'enseignement de l'anglais dans une discipline non linguistique
- Au moins un dispositif ou un projet par classe de seconde générale et technologique et par spécialité de baccalauréat professionnel mobilisant toutes les catégories de personnel

## **AXE 4 : AMELIORER LA VIE SCOLAIRE DES ELEVES.** (se cf projet vie scolaire joint)

Indissociable du pédagogique, l'éducatif fait partie intégrante de la réussite des élèves et de leur formation autour de la « connaissance de soi », de leur environnement et de la citoyenneté.

L'ensemble des personnels est fortement mobilisé sur les questions de la vie scolaire, les élèves étant réellement investis autour des questions qui concernent leur quotidien scolaire.

Ils sont, toutefois, à divers degrés, impactés par le manque d'espace à la disposition des lycéens en dehors des salles d'enseignement (rapport de l'Inspection Générale de janvier 2007).

### **4.1 : Inscrire le projet de la réorganisation des espaces de vie scolaire dans le Programme Prévisionnel des Investissements 2016-2018 de la Région Picardie.**

**Constat** : La rénovation de la voie technologique industrielle nous a permis de dégager des espaces. A ce jour nous proposons une étude surveillée, depuis février 2012 un espace détente et septembre 2012, un espace accueil.

Action 1 : Le projet de rénovation de la vie scolaire

- Concrétiser le projet étudié par la mission planification d'opérations, d'études et de programmation fonctionnelle de la direction de l'éducation de la Région.
- Maintenir les relations avec la Région pour l'inscription du projet au programme prévisionnel d'investissement à l'horizon 2017.

Action 2 : Les espaces et leur encadrement

- Maintenir la prise en charge de l'établissement pour l'encadrement lors de périodes d'ouverture du foyer des élèves.
- Poursuivre avec le CVL la réflexion sur les équipements des espaces actuellement disponibles.
- Inscrire les budgets d'équipements dans une des priorités de financement.
- Sensibiliser l'ensemble des personnels sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la prévention et la détection des dégradations.

**Cible** :

- Faire inscrire le projet au programme prévisionnel d'investissement 2016-2018
- Maintenir l'offre actuelle d'accueil des élèves en dehors des cours

### **4.2 : Eduquer à la santé**

**Constat** : Trois objectifs sont poursuivis dans ce domaine ; acquérir des connaissances, développer un esprit critique et enfin, adopter des comportements favorables à la santé en développant l'accès à l'autonomie et à la responsabilité.

C'est le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté qui a comme mission de repérer les besoins et planifier les actions mises en place. Cette instance fonctionne bien. Elle parvient à établir un état des lieux annuel pertinent et à mieux harmoniser les actions autour de la santé. L'idée serait d'impliquer davantage les élèves dans les actions de prévention.

Action 1 : La politique de prévention des conduites à risque

- Poursuivre les actions de prévention des conduites addictives auprès des élèves de seconde.

- Poursuivre les actions développant l'esprit de solidarité des élèves comme le don du sang ou le sidaction dont il faut revoir les objectifs et l'organisation en veillant à inclure des rappels d'information sur la maladie.

#### Action 2 : L'intégration dans les enseignements et les dispositifs

- Impliquer d'avantage les élèves dans la prévention en les faisant participer à la création et à l'animation d'outils : création de pièces de théâtre, supports vidéo, expositions... Coordonner les projets du CDI, du CVL et du CESC dans ce sens.
- Créer des ateliers d'AP traitant de cette problématique. Une simple transmission d'information reste inefficace. C'est pour cette raison que plusieurs séances doivent être prévues au cours de l'année scolaire, au minimum 3 séances de 2h.
- Utiliser la méthode participative privilégiée pour inciter les élèves à s'exprimer, à s'affirmer, à écouter l'autre...Travailler également sur l'estime de soi (PIODEP).

#### Action 3 : L'implication de tous et les partenariats

- Repérer et prendre en charge les élèves présentant des conduites à risque ou victimes de mal-être. Repérage effectué par toute la communauté éducative mais prise en charge, entretien et orientation effectués par les infirmiers et/ou le médecin scolaire.
- Continuer à solliciter les ressources de l'ARS et de la MILDT.
- Maintenir et développer les partenariats avec les structures locales (CIJ, projets région, centre hospitalier de Laon, association sportive....).

#### **Cible :**

Traiter d'un maximum de thèmes présentés dans le bilan annuel national du CESC

### **4.3 Eduquer à la citoyenneté (dont la prévention et le traitement des violences)**

#### **4-3-1 Eduquer à la citoyenneté**

**Constat** : Le lycée n'est pas seulement un lieu de formation mais c'est aussi un lieu de vie. Dans ce sens, nous devons garantir la libre expression de chacun dans les différentes instances de vie lycéenne. Ainsi, nous constatons une implication très positive des élèves de l'établissement, en regrettant que ces élèves aient des profils scolaires très similaires (défaut de participation des élèves de la SEP).

#### Action 1 : La fonction de délégué élève

- Valoriser la fonction de délégué en offrant une meilleure information sur l'importance de leurs rôles.
- Faire de l'élection un acte plus formel afin de sensibiliser les élèves au pouvoir du droit de vote.
- Faire en sorte que les délégués de chaque classe soient connus de l'ensemble des membres de la communauté éducative (trombinoscope par exemple).
- Poursuivre et généraliser la formation des délégués à tous les élèves élus et organiser différents thèmes de formation à différents moments de l'année.

#### Action 2 : Les instances représentatives

- Maintenir des réunions régulières du conseil des délégués pour les informer des travaux réalisés et en cours de réalisation par le CVL et la Maison des Lycéens. Recueillir leurs demandes et favoriser les échanges entre eux.
- Continuer et mener à terme les actions débutées par le CVL. Encourager les propositions des membres en accompagnant et en facilitant la réalisation de projet émanant du CVL et de la Maison Des Lycéens.
- Réaliser des réunions entre les différents CVL du bassin afin de constituer des projets communs entre établissements et porter à la connaissance de tous les comptes-rendus des CAVL.

Accompagner notre éventuel délégué académique dans l'exercice de son mandat et le promouvoir pour les prochaines élections.

### Action 3 : l'expression de la citoyenneté

- Pérenniser le journal du lycée car les élèves à l'origine du projet sont en fin de cycle. Il est nécessaire par sa survie que de nouveaux élèves s'y investissent. L'idée est aussi de développer sa publication en l'ouvrant à l'international grâce au "e-twinning". Il s'agit d'une coopération avec des établissements étrangers réalisant eux aussi des journaux dans leur établissement. De nombreuses fois récompensé, 1er journal lycéen académique en 2012 et figurant parmi les 15 premiers nationaux en 2013, il possède tous les atouts pour devenir un grand journal.
- Donner toute sa place à la vie scolaire dans la politique d'ouverture culturelle de l'établissement (internat, passeport culturel...) afin d'avoir accès à un public d'élèves plus large, leur permettant de s'épanouir, de s'ouvrir et d'assister à des spectacles auxquels ils n'auraient pas eu accès autrement.

### **Cible :**

- Mettre en place des actions conjointes entre le CVL et la Maison Des Lycéens en ayant une représentation croisée lors de leurs travaux
- Valoriser la participation des élèves élus en leur donnant une autonomie d'action tout en les accompagnant dans la réalisation des différents projets.
- Respecter la proportion des élèves de la SEP dans les instances représentative et les projets citoyens (30%).
- Promouvoir auprès des personnels le journal lycéen afin d'encadrer les élèves et ainsi, le pérenniser.

## **4-3-2 Prévention et traitement des violences**

**Constat :** Les violences auxquelles est plus régulièrement confronté l'établissement concerne les dégradations des locaux et du matériel. Certes, quelques violences physiques sans arme et sans conséquences médicales importantes peuvent avoir lieu mais elles sont très rares et ne reflètent pas le climat du lycée ; la SEP étant, toutefois, régulièrement concernée par des outrages en direction des personnels. Nous devons, ainsi, garantir le respect et la sécurité des personnes et des biens par différentes actions.

### Action 1 : L'affirmation du rôle du CESC et de ses partenariats

- Mettre à jour régulièrement le diagnostic sécurité et le porter à la connaissance de tous en organisant une plénière en début d'année.
- Formaliser le plan de prévention de la violence.
- Recenser les incidents à travers le logiciel SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire).
- Continuer et renforcer notre collaboration avec notre référent police.

### Action 2 : La sensibilisation dans le cadre des enseignements et de la prise en charge des élèves hors temps de classe

- Rappeler aux élèves, lors de chaque rentrée les règles de vie et les sanctions inscrites au règlement intérieur.
- Responsabiliser davantage les élèves en renforçant la prise de conscience collective et en incitant chacun à régir lorsqu'il constate un fait anormal.
- Sensibiliser les élèves pour qu'ils réalisent la gravité de leur acte et les conséquences que les dégradations peuvent entraîner sur l'ensemble des personnes de l'établissement.
- Inciter les élèves à signaler les actes de dégradations constatés.
- Leur communiquer le coût des dégradations et donc des réparations pour une meilleure prise de conscience des conséquences des actes de vandalisme.

**Cible**

- Avoir comme ambition zéro conseil de discipline
- Instaurer des TIG (Travaux d'Intérêt Général) pour faire réfléchir les auteurs des dégradations en sollicitant les Agents Techniques Territoriaux pour les encadrer
- Baisser les actes de violence en mesurant les écarts à partir des indicateurs SIVIS